

Le tutorat TMS, parce que les premiers pas sur le terrain³ ne s'improvisent pas

Il n'existe pas de diplôme de TMS. Les deux cursus – baccalauréat en soins infirmiers et d'assistant social - ouvrant l'accès à la profession sont complétés par une formation théorique⁴ lors de l'entrée en fonction. Le tutorat vient, depuis 2010, s'adjoindre à cet ensemble formatif. Pourquoi ce dispositif ? Parce que la prise de fonction demande une certaine prise de recul, la capacité à se construire des repères en cohérence avec les valeurs de l'ONE. Parce que le métier concerne une période particulièrement délicate et sensible, celle qui entoure la naissance. Parce qu'il y a savoir et savoir-faire...

En septembre 2010, InfONE assistait à la clôture de la formation dispensée à l'attention des futurs tuteurs (m/f), TMS par ailleurs expérimentés.

Par la relation

Le tuteur travaille en collaboration avec le Coordinateur⁵ et les équipes de TMS (la sienne et celle du nouveau TMS) pour un bon départ du nouvel engagé. La transmission d'un savoir-faire pratique constitue en effet l'enjeu fondamental de ce dispositif.

Selon la définition classique, le tutorat prend la forme d'une relation formative « in situ », axée sur les aspects concrets du métier, liant le tuteur et le NTMS en apprentissage. Cette relation est singulière, individuelle, flexible, adaptative.

Le tuteur accompagne le nouveau TMS (NTMS) durant les 3 premiers mois qui suivent son arrivée. Il consacre 2/10ème de son temps de travail hebdomadaire à cette mission.

Des points de repère ont été construits avec les tuteurs à propos de ce parcours formatif.

Ainsi, au bout d'un mois d'accompagnement par le tuteur, le NTMS devrait pouvoir :

- entrer en contact avec une grande diversité de familles,
- assurer la préparation matérielle d'une consultation,
- être à même de remplir son RMA (relevé mensuel d'activités),
- se familiariser avec les différentes facettes du métier (liaison, prénatale...).

Après un mois et demi, lors qu'il sera sur le terrain depuis 15 jours, le NTMS sera capable de :

- solliciter des familles pour effectuer des visites à domicile, assurer ces VAD⁶ et y présenter son travail, créer une relation de confiance, décoder des demandes de la familles et les recadrer au regard des missions de l'ONE...
- mettre en place des séances de consultation en collaboration avec le médecin et le comité de la consultation,
- nouer contact avec l'équipe de TMS et le Coordinateur Accompagnement.

Au bout de 3 mois, il sera en mesure :

- d'interpeller des personnes ressources en fonction des situations familiales,
- de rédiger un rapport sur base d'une observation objective.

Les débuts du dispositif

Les tuteurs formés en 2010 sont aujourd'hui 23. En 2011, une nouvelle équipe de tuteurs a été identifiée et mise en place. Au terme de leur formation, ce sont 38 tuteurs répartis sur l'ensemble du territoire couvert par l'ONE qui seront en mesure d'accompagner les nouveaux TMS, soit en moyenne une cinquantaine de NTMS par an.

¹ InfONE est le périodique interne de l'ONE distribué à tous ses agents pour les informer par le biais d'articles de fond sur l'Institution, son actualité et son évolution.

² TMS = Travailleur médico-social (m/f), NTMS = nouveau Travailleur médico-social, agent ayant intégré récemment la fonction et toujours en cours de formation à celle-ci.

³ Le « terrain » regroupe l'ensemble des lieux où s'exerce la fonction de TMS : les locaux de consultations, les lieux de vie des familles où s'exercent les visites à domicile (VAD), le réseau de partenaires locaux, etc.

⁴ Notions médicales, juridiques et connaissances liées au développement de l'enfant

⁵ Le Coordinateur Accompagnement (m/f) selon son nom de fonction complet est le supérieur hiérarchique des TMS, il encadre plusieurs équipes de TMS sur le terrain.

⁶ VAD = visite à domicile